

CONSEIL DES ELEVES

DE SAINTE-MARIE

Association loi de 1901

N° d'enregistrement : 161 09 306



Antony, le 26/06/2025

Madame, Monsieur,

Fondé en 1998, le Conseil des Elèves du Lycée a pour objet « **de promouvoir les projets des élèves et d'encourager leurs initiatives** ». Dans les faits il soutient matériellement et logistiquement les projets extrascolaires ou périscolaires. Il aide également financièrement des élèves en difficultés à participer à des sorties, des voyages de classes. De plus, il apporte un soutien financier aux élèves se formant au BAFA, à la Prévention et Secours Civiques niveau 1, à la « Soirée des Talents », aux classes de 2^{nde} participant aux projets de cohésion ainsi qu'aux différentes festivités de fin d'année. Enfin, il a également soutenu plusieurs expositions organisées par les classes du lycée. Certaines se sont inscrites dans la continuité de la semaine de la solidarité. Les sommes récoltées ont permis de venir en aide à plusieurs institutions et associations (Action Contre la Faim, Ordre de Malte, Rien qu'un chromosome en +...). Pour cette rentrée 2025/2026, le Conseil des Elèves reste en lien avec des établissements marianistes et catholiques en difficultés dans le monde (lycée Sainte Rita de Brazzaville). *Pour d'autres exemples, voir au verso.*

Par le passé, d'autres activités ont été mises en place et nous espérons que les initiatives à soutenir ne manqueront pas pour cette nouvelle année.

Chaque élève lycéen est membre de l'association du Conseil des Elèves. Bénéficiant des services et profitant des activités, il y cotise à ce titre.

En vous remerciant par avance de votre soutien, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner avant le **lundi 1 septembre 2025**, le bordereau ci-dessous rempli accompagné d'un **chèque de 8€ à l'ordre du Conseil des Elèves du Lycée**.

Béregère Verny

Responsable de la Vie Lycéenne

François Estellon

Censeur du lycée
Président



Talon réponse à rapporter au bureau de la Vie Lycéenne

Mlle / M : _____ élève en classe de _____ pour l'année scolaire 2025/2026

au lycée Sainte Marie, verse sa cotisation en joignant à ce bordereau un **chèque de 8€ à l'ordre du Conseil des Elèves du Lycée**.

Fait à _____ le _____

Signature de l'élève :

Signature du responsable légal :

CONSEIL DES ELEVES

DE SAINTE-MARIE

Association loi de 1901

N° d'enregistrement : 161 09 306

Quelques activités prises en charge par l'association *Conseil des Elèves de Sainte Marie*

- Financement et organisation de la Soirée des Talents.
- Participation à la formation des délégués d'élèves.
- Participation à la course contre la faim pour l'association « Action Contre la Faim ».
- Participation financière à la formation théorique du BAFA.
- Participation financière à la formation PSC1.
- Soutien financier pour des séjours ou des sorties extrascolaires.
- Organisation et soutien financier à la collecte alimentaire en lien avec le Secours Catholique.
- Organisation et aide financière du bal de promotion des Terminales
- Soutien logistique de l'équipe des Guib's (Lycéens au service des autres).
- Organisation et préparations de la réception offerte aux délégués du lycée pour clôturer l'année.
- Soutien financier pour les élèves volontaires en charge de la garderie à l'école primaire.
- Soutien financier pour les « Joutes citoyennes » des 2ndes.
- Soutien financier et aide logistique pour le concours de culture générale CEREBRO
- Financement des actions liées au Projet Afrique (Congo).
- Aide logistique et financière pour le SMUN (Sainte Marie United Nation).
- Soutien financier pour le concours Orphée (concours d'éloquence).
- Organisation d'ateliers couture, cuisine
- Organisation d'un atelier danse
- Aide logistique à l'atelier échecs